Concours

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **- (1995)**

Heft 73

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

concours

L'humanitaire fait école

Chaque année, une vingtaine d'équipes d'étudiants s'affrontent lors du concours Jean Pictet. Il s'agit pour eux de prendre part à un jeu de rôles simulant, à partir d'une situation fictive, les applications du droit international humanitaire. La Suisse s'est illustrée cette année, puisque les quatre étudiants de l'Institut Universitaire des Hautes Etudes de Genève ont remporté le concours.

Les vainqueurs lors d'une plaidoirie dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

☛ C'EST LA TROISIEME FOIS DEPUIS 1945 que l'Ibnuiya et le Raisdei sont opposés dans un conflit armé, mais les violations des droits de la personne et du droit international humanitaire n'ont jamais été aussi graves. Les premières victimes de cette guerre sont les populations civiles, et des rumeurs courent sur la possibilité d'une attaque bactériologique lancée par le Raisdei.

Le cas fictif sur lequel se sont penchés les participants au concours Pictet ressemble trop bien à la réalité. Les quatres étudiants de l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales (IUHEI) de Genève, Katrien Beeckman, Eve La Haye, Catarina de Albuquerque, et Vincent Bernard ont su brillamment prendre part au sommet international de médiation, organisé à Paris du 20 au 27 mars.

"Nous avons la chance, à Genève, de bénéficier de la présence du Comité International de la Croix Rouge (CICR), et d'accéder ainsi à une riche documentation. Cela nous donne aussi la possibilité de demander l'avis des professionnels sur les questions de droit humanitaire international. Il est certain que, par rapport à certaines équipes, nous sommes privilégiés", commente Eve La Haye. Les anciens ont aussi apporté leur expérience, puisque l'équipe de l'IUHEI a terminé 3ème au concours Pictet 1994.

Créé il y a sept ans en hommage à Jean Pictet, auteur des "Commentaires" des conventions de Genève de 1949, le concours Pictet a pour objectif de diffuser et de faire appliquer le droit international humanitaire, méconnu à la fois dans sa forme et son fonds, en dépit de la médiatisation croissante de l'action humanitaire. Des équipes universitaires, composées chacune de quatre étudiants, s'affrontent sur un cas pratique fictif recréant une situation de conflit armé entre plusieurs Etats. Les concurrents peuvent endosser, au cours des épreuves successives, l'identité des représentants des pays belligérants, d'un Etat tiers, d'une Commission d'enquête internationale ou du Comité International de la Croix Rouge. L'équipe gagnante sera celle qui aura le mieux joué ses rôles successifs. La récompense consiste en 15 jours de stage à l'Institut Henry Dunant de Genève.

Cette année, le concours Pictet a opposé dix-huit équipes d'étudiants à Paris du 20 au 27 mars. Les étudiants de l'IUHEI ont fait face à des équipes d'Argentine, de Belgique, du Canada, de Colombie, de Grande-Bretagne, de France, de Roumanie et du Zaïre. Le jury de la finale était présidé par Mohammed Bedjaoui, Président de la Cour internationale de Justice, avec la collaboration d'Anne Petitpierre, membre du Conseil exécutif du CICR.

La rage de l'entraide

☛ CONVOYER UN VÉHICULE AU BURKINA Faso, et participer sur place à l'aide au développement: voilà le projet d'Émilie Brun, jeune Suissesse étudiante en droit à l'université d'Evry. Avec son amie Virginie Bout, elles se démènent pour obtenir soutiens et financements afin de faire aboutir leur projet.

Chaque été, le Raid africain des grandes écoles (RAGE) organise, sous le patronage de l'UNICEF, l'acheminement de véhicules au Burkina Faso. Chaque équipage, composé de deux ou trois personnes, commence par une tournée de 10 jours dans toute la France. Les étudiants se rendent ensuite à Dakar, où ils récupèrent les voitures acheminées par la mer. Ils traversent le Sénégal, la Guinée, le Mali et la Côte d'Ivoire pour rejoindre le Burkina Faso. Les voitures y sont alors mises à la disposition des Organisations non gouvernementales (ONG) présentes sur place. Le rôle des jeunes voyageurs ne s'arrête pas là, puisqu'ils participent pendant un mois environ au travail des ONG. Ils pourront par exemple sensibiliser les populations à certaines maladies endémiques comme le goitre ou le paludisme, sans oublier le Sida qui fait des ravages en Afrique. D'autres aideront à améliorer le fonctionnement même des ONG, par l'élaboration de structures informatiques ou comptables.

Les équipages candidats au départ doivent d'abord faire la preuve de leur motivation, et pour cela collecter les fonds nécessaires à leur expédition. Émilie Brun et Virginie Bout n'ont pas hésité à tirer les sonnettes, avec succès: Dassault Aviation, le Conseil général de l'Essonne, ont accepté de les soutenir. Les deux jeunes filles ont même organisé un concert pour réunir de l'argent. A la fin du mois de mars, Émilie et Virginie avaient déjà trouvé plus du quart de leur budget, qui se monte à un peu plus de 110.000 francs. Les contributions restent bienvenues pour les aider à réaliser ce projet.